UN DRAME
DANS UN CABARET
à Roubaix

Un alcoolique auquel on refuse à boire, se jette sur le débitant et lui donne plusieurs coups de serpe sur la tête et la main gauche.

Ce qu'il y a d'étonnant dans le drame qui s'est déroulé rue Ste-Elisabeth, c'est qu'on cherche à en faire une affaire passionnelle.

L'affaire est grave c'est certain, puisqu'il peut y avoir mort d'homme mais la passion n'a rien à voir en cette affaire.

C'est la brute qui a frappé et sans même savoir pourquoi elle frappait, ainsi que le prouvera le récit que nous allons donner du drame.

LES ACTEURS

Mais avant de commencer, parlons un peu des acteurs de ce drame.

Le premier est Victor Lecocq, le meurtrier. Il est âgé de 31 ans et exerce la profession d'ébarbeur.

Le second, la victime, est Charles Eskoout âgé de 58 ans, patron de l'estaminet portant l'enseigne « Au Fileur Blessé », 33, rue Ste-Elisabeth.

Le troisième, la maîtresse de Lecocq, Mélanie Verbanwede, âgée de 37 ans, ancienne tenancière d'estaminet, rue des Filatures et rue Ste-Elisabeth. Enfin le quatrième, est Mme Eeckout, dont le rôle consista surtout à faire appel aux voisins, à soigner son mari et à répondre aux questions du commissaire.

LES PRELIMINAIRES DU DRAME

Et les présentations étant faites, arrivons en de suite au drame, ou plutôt aux préliminaires du drame, car il faut prendre le couple Lecocq Verbanwede depuis le jour où l'entente se fit entre eux deux.

Depuis dix mois, ils étaient en ménage et Mélanie Deplatte, comme on l'appelait, tenait un estaminet, 10, rue Ste-Elisabeth, tandis que Lecocq travaillait.

Vers le premier de l'an, les deux amants lâchèrent l'estaminet et s'en furent habiter 11, rue Magenta, chez Laure Lefebvre.

Le couple ne s'entendait pas très bien, les disputes succédaient aux disputes, mais cependant, il avait été entendu qu'on se marierait. Le mariage devait avoir lieu samedi prochain.

C'est sans doute pour cela que, dès vendredi, Mélanie Deplatte, commençait à s'amuser un peu et que, samedi, Lecocq qui n'était pas manchot lorsqu'il fallait lever le coude pour avaler un verre, se lança dans une noce effrénée. Elle devait finir hier, au moment de son arrestation.

On fêta le dimanche gras du côté hommes comme du côté femmes et lundi, Lecocq se décida à faire vendre les meubles *pour continuer à boire.*

On distribua du reste l'argent provenant de cette vente de façon à ne déplaire à personne. Mélanie eut 25 francs et Victor toucha la même somme.

Alors, ils sont, tout en s'amusant, à la recherche d'un autre domicile.

La femme mange chez Charles Eeckout, 33, rue Ste Elisabeth, « Au Fileur Blessé ». Lecocq y vient faire des visites fréquentes.

Mardi, jour de carnaval, il est là, joyeux, content, et déjà éméché, mangeant un hareng saur et buvant des chopes.

La boisson, l'alcool, c'est tout ce que nous rencontrons dans cette affaire et, répétons-le bien, c'est tout ce qu'on y rencontrera *malgré les histoires racontées au « Maçon rigolo » et à la buvette Maria.* Il y a des endroits où on ne prend pas des renseignements quand on veut savoir la vérité et tout ce qui vient du maçon, si rigolo qu'il soit, nous laisse très perplexe.

LE DRAME

Parlons donc très sérieusement du drame au lieu de nous occuper des cancans.

Il était dix heures et demie du matin, lorsque Victor Lecocq, entra à l'établissement du *fileur blessé.*

Il demanda un verre, mais comme il était très allumé, Mme Eeckout *refusa de le servir.*

Tu refuses de me donner à boire, dit-il, je vais demander une chope à Charles.

Mme Eeckout fit remarquer que son mari dormait.

En effet, Charles Eeckout, un pardessus couvrant sa tête, était assis dans un fauteuil, tout au fond de l'estaminet, entre la table des pensionnaires et un buffet trois coins.

C'est alors que Victor Lecocq se précipita de ce côté.

— Donne-moi à boire, cria-t-il.

— Laisse-moi dormir, répondit Charles Eeckout.

Ah ! ce ne fut pas long : Par trois fois une serpe tirée de la ceinture fut brandie et s'abattit sur la tête du débitant.

Aussitôt, Mme Eeckout se précipita dans la cour appelant au secours, tandis que le meurtrier achevait l'œuvre si bien commencée.

Puis, croyant avoir fini la besogne, il sortit en criant :

—Mais oui, c'est moi qui vient de faire l'affaire.

Dans la rue, on affirme qu'en rentrant il avait dit : « Je vais faire d'une tête deux ».

Tout cela semblerait prouver que quelque chose lui trottait dans la tête, qu'un meurtre était prémédité. Le meurtre de qui ?

LE MOBILE DU CRIME

Puisqu'on parle de Charles Eeckout, examinons l'hypothèse du drame de jalousie.

Tout prouve, ou semble prouver du moins, que l'on ne doit pas s'arrêter au meurtre passionnel.

Charles Eeckout devait être couché à cette heure, ayant veillé fort tard. D'un autre côté pourquoi Lecocq s'est-il fâché? Parce qu'on lui refusait une chope. Or, c'est justement parce qu'on refusait de la lui servir qu'il frappa.

Mais, dira-t-on, il avait sur lui la fameuse serpe. C'est vrai, mais cette serpe ne devait pas servir à frapper Charles Eeckout. Tout le prouve jusqu'à la phrase prononcée par la patronne du « fileur blessé » qui, montrant Mélanie, disait, en notre présence : « Voilà celle que l'on voulait frapper ».

Une dispute dut avoir lieu entre les amants, ce ne fut du reste pas la première, car chaque jour on « bataillait » comme on dit dans le pays et après s'être monté un peu ou plutôt beaucoup Lecocq s'arma.

CHEZ LAURE LEFEBVRE

— Comment s'arma-t-il? D'où venait cette serpe?

Nous avons dit que Lecocq habitait chez Laure Lefebvre, rue Magenta, 11.

Hier matin, il alla réclamer ses outils. Le voyant très excité par la boisson, on décida de ne pas les lui donner.

Je n'ai pas les clefs sur moi, répondit Laure Lefebvre ; revenez d'ici un moment, je pourrai vous les donner.

Puis, croyant que le mécanicien partait, elle alla frapper chez une de ses locataires nommée Mathilde.

Victor Lecocq l'avait suivie et il aperçut une serpe qui se trouvait sur une table.

Cela me suffit, s'écria-t-il en saisissant l'instrument qu'il passa à sa ceinture. Et ce disant il se précipita hors de la chambre.

C'est en sortant de cette maison qu'il vint commettre son lâche attentat.

L'ARRESTATION

Nous avons dit que Mme Eeckout avait appelé au secours. Une voisine étant accourue, fut envoyée par elle au poste de police pour quérir un agent.

Elle en revenait lorsque sur le trottoir en face de l'école communale, elle aperçut Victor Lecocq qui jetait sa serpe par dessus le mur d'un jardin.

Voilà le coupable, dit-elle à l'agent qui l'accompagnait.

Et aussitôt l'agent mit la main au collet du meurtrier qui fut conduit au poste du 3e arrondissement. Il était tellement ivre qu'on ne put l'interroger.

LES BLESSURES

Le docteur Bôle qui fut chargé de visiter le blessé constata d'abord que la serpe pesait un kilo environ, que la lame mesurait 22 centimètres de largeur et la partie ensanglantée 12 centimètres.

Charles Eeckout porte tout d'abord une blessure au dos de la main gauche, près du poignet, blessure intéressant les muscles de la région des trois premiers *métacarpiens, sans section des tendons.* C'est justement la main dont les doigts furent coupés après son accident.

La deuxième blessure, la plus grave, intéresse le sommet du crâne. Elle est longue de dix centimètres de gauche à droite, et on craint que l'os du crâne ne soit attaqué.

La troisième blessure, de gauche à droite, elle aussi, se trouve sur le front et est *large de 12 centimètres.*

Derrière la tête, on rencontre encore deux blessures ; trois légères intéressant la région occipitale.

L'état du blessé est très grave. Cependant on espère le sauver.

Tragique tentative de suicide d'un militaire
A LILLE

Sur les remparts, un soldat en permission se tire une balle de revolver dans la tête. — C'est dans un état désespéré qu'il est transporté à l'hôpital. — On ignore encore les motifs de cet acte de désespoir.

Les promeneurs qui hier matin, vers 10 heures et demie, passaient avenue Julien Destrées ont été douloureusement émotionnés par une scène tragique dont ils furent les témoins.

A l'heure que nous venons d'indiquer, une détonation d'arme à feu ébranlait les échos des remparts situés entre les portes Louis XIV et de Tournai.

En hâte, ceux qui perçurent le coup de feu et parmi eux l'agent de sûreté Place, se dirigèrent vers le bouquet d'arbres faisant face aux pépinières Van den Heede.

Sur le gazon gisait un corps inanimé : c'était celui d'un militaire, un soldat du 1er génie qui, de la main droite crispée par la souffrance, tenait un revolver du calibre de 8 millimètres dont trois cartouches garnissaient encore le barillet.

Du côté gauche du front, au-dessus de l'oreille, le sang mêlé à la matière cérébrale coulait en un mince filet, s'échappant d'un trou de quelques millimètres de diamètre.

Aucun doute n'était permis. On se trouvait en présence d'un malheureux qui venait d'attenter à ses jours en se logeant une balle dans la tête.

Dans les nombreux promeneurs attirés par ce drame tragique se trouvait par hasard M. le docteur Gérard. Le médecin se pencha sur le désespéré et, d'un rapide examen constata la gravité de son état.

Une voiture de place fort heureusement passait à cet instant. L'agent Place la requit et avec d'infinies précautions, le soldat y fut placé pour être transporté à l'hôpital Saint-Sauveur où on l'admit d'urgence.

Averti par l'agent Place, M. Delattre, commissaire de police du 8e arrondissement accourut de suite et après un constat des lieux, se rendit de son côté à l'hôpital.

Dans les poches des vêtements du militaire le magistrat trouva le livret qui permit d'établir l'identité du désespéré, ainsi qu'une feuille de permission de trois jours expirant *mardi soir.*

C'était un nommé Louis-Julien Becquet, né le 29 octobre à Tourcoing, sapeur télégraphiste au 5e génie, en garnison à Versailles détaché au Mont-Valérien.

Parmi les différents papiers, M. Delattre découvrit une lettre à lui adressée par le militaire. Dans cette missive, Becquet avisait le magistrat de son suicide, sans lui en donner les raisons, et le priait de prévenir ses parents qui habitent à Wattrelos, 17, rue des Damiers, quartier du Sapin-Vert.

En présence de l'état du désespéré le magistrat ne put l'interroger.

La lettre que le militaire lui avait adressée était écrite sur papier à en-tête de l'Hôtel Le Bargy, parvis Saint-Maurice, 17.

M. Delattre apprit à cet hôtel que Becquet était arrivé la veille à 10 heures du soir, et en était sorti mercredi vers 9 heures et demie du matin, après avoir écrit deux lettres.

Le magistrat après avoir recueilli les premiers éléments de son enquête, prévint la gendarmerie qui de son côté se livra aux investigations d'usage.

Pendant ces enquêtes, les soins les plus empressés étaient prodigués au blessé. Vers midi, le docteur Colle procédait à l'extraction de la balle qui avait traversé de part en part le cerveau. L'opération eut un plein succès, malheureusement tout espoir semble devoir être écarté, et la mort du jeune soldat ne serait plus qu'une question d'heures. Lorsque paraîtront ces lignes la mort aura sans doute accompli son œuvre.

Vers 5 heures, Mme Becquet arrivait à Lille.

L'infortunée mère avait reçu une lettre de son fils lui faisant part de son funeste projet, sans lui en donner les motifs.

On peut juger du désespoir de cette malheureuse mère en présence du corps inanimé de son enfant.

Instruit, intelligent, employé aux postes, avant son départ au régiment, déclare-t-elle au milieu de ses larmes, il n'avait jamais laissé supposer un instant qu'il attenterait un jour à sa vie.

Le jeune soldat, avant d'être incorporé au 5e génie entretenait des relations avec une jeune fille, Mlle Esther D... Les deux jeunes gens s'aimaient beaucoup et on suppose que cette séparation que lui imposait son service militaire ne serait pas étrangère à son acte.

Ajoutons que le père du désespéré est retraité des douanes, et atteint de cécité. M. et Mme Becquet, avec deux autres filles exploitent un commerce d'épicerie.

Un enfant ébouillanté
A CARVIN

Au cours de son travail, Mme Laurent, ménagère, rue de la Chapelle, à Carvin, avait posé sur le sol un chaudron d'eau bouillante dont elle avait à se servir quelques instants après.

Son enfant, Henri, âgé de 27 mois, jouait dans la pièce. Avec l'imprévoyance naturelle aux tout petits, il vint se jeter dans le récipient.

Il vient de mourir après d'horribles souffrances et une agonie de plus de 40 heures.

Les exploits de la bande des épiciers
DANS LA RÉGION DE LENS

Vingt-huit voleurs et recéleurs sous les verrous. — Les résultats de l'enquête. — Les cambrioleurs passent des aveux. Ils ont écumé toute la région.

Depuis environ six mois, la rubrique des vols ne chômait pas, dans la région de Lens et Hénin-Liétard.

Deux ou trois fois par semaine, nous enregistrions quelque exploit de sinistres malandrins qui avaient dévalisé nuitamment une épicerie ou une coopérative... sans compter les innombrables et quotidiens vols de lapins et de poules. Et avec une désespérante monotonie, le récit de chacun de ces méfaits se terminait par la formule : « Une enquête est ouverte ».

C'est inimaginable le nombre d'enquêtes qui furent ainsi ouvertes pendant quelques mois et nous avons la conviction que ce n'est pas sans un certain agacement que nos braves gendarmes voyaient se répéter chaque jour cette formule avec l'obsession d'un leit motiv. Et ils n'ont pas été moins satisfaits que toute la population en clôturant d'un seul coup toutes ces enquêtes par le magistral coup de filet qu'ils exécutèrent ces jours derniers.

Ce sont en effet tous les auteurs, ou du moins presque tous, des vols si nombreux restés impunis qu'il viennent de remettre entre les mains de la justice.

C'est la « bande des épiciers » tout entière qui est maintenant sous les verrous.

... 5. Leres, à 450 fr. ; 6. Tommy Hall.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU « NORD-TOURISTE »

L'assemblée générale annuelle du « Nord-Touriste » est fixée au dimanche 15 mars prochain. Elle sera précédée de l'inauguration officielle du nouveau siège social de cette importante association régionale de tourisme, inauguration qui sera faite à 11 heures et demie du matin, au café Tour Saint-Martin, Grand'Place, à Roubaix. Un vin d'honneur sera offert à tous les invités et sociétaires présents. A midi et demi, un banquet par souscription (3 fr. 50 par tête) auquel pourront assister tous les sociétaires du Nord-Touriste sera servi dans les salons de l'Hôtel Ferraille, à Roubaix.

A 3 heures et demie, au local de la société sera tenue l'assemblée générale. Après les discours et rapports d'usage sera fait le tirage au sort d'une bicyclette entre les porteurs de tickets d'excursion et la remise officielle des prix du concours de photographie et des médailles belges de propagande.

A 5 heures et demie, une grande conférence avec projections lumineuses fixes et cinématographiques sera donnée à l'amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, place Chevreul, à Roubaix, par M. le capitaine Ferber, chevalier de la Légion d'honneur, membre du Comité de l'Aéro-Club de France, vice-président du Comité de navigation aérienne, qui traitera le sujet suivant : Comment en France nous avons fait l'Aviation ?

Nous ne croyons pas devoir nous étendre sur l'importance et l'intérêt de cette conférence. Le nom du conférencier, qui fut l'un des premiers aviateurs français, ses titres, le sujet qu'il abordera, assurent à cette causerie, toute d'actualité, un grand succès digne du Nord-Touriste et de sa vaillante section aérostatique ! l'Aéro-Club du Nord.

Comme les années précédentes, le Nord-Touriste a obtenu de la Compagnie du Nord une réduction individuelle de 50 p. c. pour tous ses sociétaires qui viendront à Roubaix pour assister à l'assemblée générale. Ceux qui désireront profiter de cette faveur devront en faire la demande au secrétariat général du Nord-Touriste, 11, café tour Saint-Martin, à Roubaix, pour le 6 mars au plus tard.

Football-Association
LE MATCH NORD CONTRE PARIS

Le match Paris-Nord avait attiré mardi un grand nombre de spectateurs au Stade de Colombes.

Pendant la première mi-temps, les Nordistes, qui avaient le vent pour eux, marquèrent un but, dans la seconde aucun but ne fut marqué.

L'équipe représentative du Nord composée comme nous l'avons déjà fait connaître, de Lillois, de Roubaisiens, de Tourquennois, de Boulonnais et de Calaisiens, battit en conséquence l'équipe parisienne par 1 but à 0.

Le jeu des Nordistes a été généralement fort admiré par les spectateurs.

Après la rencontre, la commission de l'U. S. F. S. A., réunie, a composé comme suit l'équipe nationale...

Il énumera les vols ... part en indiquant ses complices. Chacune de ces expéditions se faisait sous la direction de son noble père.

C'est ainsi qu'il avoua avoir pris part au pillage d'une épicerie à Dourges, avec Honoré Félix, Libotte et Roger ; au vol de la Coopérative du 4 d'Ostricourt, avec Honoré et Dubois ; à celui de la Coopérative de Fouquières, avec Libotte et Jenaux ; à celui de la Coopérative de Méricourt, avec Honoré et Léandre et où ce dernier perça le mur avec son couteau ; à celui de la Coopérative de Provin, avec Roger, Camus, Honoré, Libotte et Fort.

Puis, il raconta le vol de chez l'armurier, où il ne voulait prendre qu'un revolver pour chacun d'eux, mais Honoré lui dit : « Bah ! pour faire tant que voler, il vaut mieux tout prendre. »

Et là-dessus, il raconta une foule d'autres menus vols de poules et de lapins, à Billy, à Esquerchin, à Montigny-en-Gohelle, à Rouvroy, toujours en compagnie de ses fidèles.

Ces aveux obtenus, l'affaire commençait *à s'éclaircir. Les maîtres cambrioleurs* étaient connus. C'était un premier tri à opérer. Et le lieutenant Coine commença par s'assurer de la personne de ces gros bonnets de la cambriole, qu'il mit précieusement de côté.

C'est ainsi que le même jour, il arrêtait Félix Honoré, Roger Kléber, Camus Marcel, Vignané Léonard, qui allèrent rejoindre Libotte *Jean-Baptiste et Jenaux Ferdinand,* pincés le matin à Lens.

Quant à Léandre, dont le vrai nom est Frodé de la Forêt, il était cueilli dans la soirée à Noyelles-sous-Lens, où il demeure. Celui-là le fit aussi à la vertu : les marchandises trouvées chez lui venaient de chez sa sœur, qui habite Paris, rue du Temple ; lui était un honnête homme, etc... L' « honnête homme » rejoignait quelques *minutes après* ses copains.

Inutile d'ajouter que ces messieurs sont tous titulaires de plusieurs condamnations et qu'ils viennent pour la plupart de la Belgique. Ils étaient arrivés en France depuis six mois et comme ils avaient appris chez nos voisins que l' « Union fait la Force », ils n'avaient pas tardé à mettre en commun leurs petits talents de société.

Les fourgats

En même temps que Andris fournissait le détail de ses campagnes, il indiquait la façon dont ses complices et lui se débarrassaient des objets volés.

Généralement, le partage du butin se faisait chez le père Andris, — le Vieux, comme l'appelaient ses clients. Cependant, après le vol de Méricourt, où Léandre, alias Frodé de la Forêt, se révéla comme un perceur de murailles accompli, le partage se fit chez ce dernier, à Noyelles.

Après le partage, les Chevaliers de la Pince-Monseigneur se rendaient chez la mère Séraphine Lefebvre, une vieille tripière, âgée de 70 ans, qui demeure à Hénin et qui fait les marchés de la région, où elle vend des « soldes » d'étoffes et de mercerie-rouennerie. Elle leur payait des sommes variant de 15 à 60 francs.

Elle aussi fut prise d'une crise de vertu en recevant la visite des gendarmes, mais les faits parlaient pour elle... et les ballots de marchandises aussi, et elle fut mise en état d'arrestation, de même que sa *petite fille,* Séraphine Falonie.

Outre la femme Lefebvre, qui écoulait sur les marchés les coupons préalablement découpés et démarqués, volés par la bande, il y avait d'autres clients, ceux qui achetaient à la « bande des épiciers » les marchandises qui ne cadraient pas avec le commerce de Séraphine.

C'est ainsi que Legrand Louis, épicier, leur achetait des liqueurs, de la vaisselle, des lapins... ceux que la bande ne mangeait pas, car elle en faisait une consommation effrayante. Ce sont des gaillards qui aiment à bien vivre !

Une femme Laby, née Marie Geranton, achetait également des marchandises au « Vieux » et à ceux de sa bande.

Arthur Calonne, lui, avait été désigné comme ayant acheté à Honoré des armes provenant du vol de chez l'armurier Bernard.

Cependant, une perquisition opérée chez lui ne donna aucun résultat.

Mais, habilement interrogé, et après plusieurs heures de dénégations, il finit par avouer et par déclarer qu'il avait caché les armes sous le plancher de sa chambre à coucher. On enleva quelques planches et on trouva, en effet, un fusil, une carabine et un revolver.

Quant au reste des individus arrêtés, hommes et femmes, c'est ce qu'on pourrait appeler le menu fretin : copains auxquels on a fait cadeau de nippes acquises à bon compte ; connaissances que l'on a fait profiter d'une bonne occasion, etc., etc. Ils sont dix ou douze comme cela.

Mais ce qu'il y a de touchant, c'est l'accord parfait avec lequel ils affirment d'un ton plein de candeur, qu'ils ignoraient que tout cela provenait de vols.

Les braves gens ! pour un peu, on leur donnerait le bon Dieu sans confession... s'ils *n'avaient pas un casier judiciaire si bien garni.*

Jusqu'à cette excellente mère Séraphine, qui ne s'était jamais doutée de la source impure où elle se fournissait de gilets de laine et de chemises ! Tout de même, elle a bien voulu reconnaître que *« dans ces derniers temps, elle avait comme une mauvaise doutance ».*

Nouveaux méfaits

Dans le premier interrogatoire, Andris, l'avocat de la bande, avait beaucoup parlé. Il n'avait pourtant pas tout dit. Hier, il a avoué de nouveaux vols. *Il s'est reconnu l'auteur du vol de la Coopérative de Billy-Montigny, qu'il avait cambriolée en compagnie de son digne père et de Félix Honoré — lui, toujours lui !*

Avec Camus, il a aussi dévalisé les clapiers d'Angres-Liévin et de Montauban.

Il a donné des détails précis sur le vol de Provin, où le père Andris a fracturé le panneau de la porte pour pénétrer dans la place et la dévaliser.

En veine de confidences, il déclara qu'il ne portait pas toujours sa part de prise chez la mère Séraphine. Il se constituait des réserves. C'est ainsi qu'il dit avoir caché plusieurs ballots *dans une meule près du Pont de Courrières.* Le fait fut reconnu exact. Des gendarmes *se rendirent au lieu indiqué et trouvèrent* les ballots.

Et puis, il a ajouté de nouveaux vols de lapins, de poules, de pigeons, de liqueurs, de cuvelles, de linge, de mille autres objets aussi divers, commis dans cinquante endroits différents.

Cette énumération est fantastique. Les procès-verbaux qui ont constaté ces vols formeraient trois volumes dans le genre du Larousse. Ils ont occupé vingt brigades de gendarmerie et une demi-douzaine de commissaires de police.

Et encore il ne s'agit que des vols déclarés, connus. Ceux dont les victimes ne se sont pas plaints sont presque aussi nombreux. E Andris et consorts n'ont pas encore dévidé le quart de leur écheveau.

Le juge d'instruction qui sera chargé de cette affaire va avoir de quoi s'occuper.

Le départ des prisonniers

Car c'est désormais au parquet de Béthune que l'affaire est confiée. M. le lieutenant Coine a effectué hier la remise de ses prisonniers.

Ils ont défilé en un long chapelet, attachés deux par deux à une corde solide et encadrés de gendarmes, par les rues qui conduisent de la caserne à la gare où ils ont pris le train de 3 heures 47 pour Béthune.

Leur passage a soulevé une vive curiosité.

La mère Séraphine Lefebvre manquait à la collection. En effet, les multiples émotions de ces journées l'ont rendue malade. Eu égard à son âge avancé, elle a été transportée à l'hôpital de Lens où elle attendra d'être remise avant d'être à son tour transférée à Béthune.

Les recherches vont maintenant se concentrer sur la personne des deux maîtres cambrioleurs qui ont échappé à la rafle. Le père Andris n'a pas encore pu être découvert, pas plus que Fort. Tous deux font l'objet d'un mandat d'arrêt et il y a de fortes présomptions de croire qu'ils ne tarderont pas à tomber l'un et l'autre entre les mains de la justice.

A Béthune, la bande fut l'objet sur son passage d'une vive curiosité.

Après interrogatoire d'identité, tous ces personnages ont été écroués.

Drame de famille
A ROUBAIX

Au cours d'une scène de jalousie, un homme porte à sa femme un coup de marteau. — La victime à l'Hôtel-Dieu.

Hier, dès la première heure, le quartier du Cul-de-Four était plein de la nouvelle. *Une fois encore, disait-on,* Jean-Baptiste Dujardin, demeurant 27, place du Progrès, a frappé sa femme, et la voilà partie pour l'Hôtel-Dieu.

L'affaire est assez grave, et nous comprenons l'émotion soulevée par ce drame *intime.*

Nous aurions compris tout à fait si des scènes pareilles ne se renouvelaient pas de façon régulière pendant toute l'année.

C'est la douzième fois *au moins* qu'on amène au poste de police le même Jean-Baptiste Dujardin. Une fois déjà, il *frappa si fort que sa pauvre femme dut être transportée à l'Hôtel Dieu,* tandis que lui prenait le train pour Lille. C'était en 1906.

Les premières personnes que nous voyons disent que Dujardin est très jaloux, ce qui est au surplus une explication.

On nous apprend, d'autre part, que le mécanicien — Dujardin exerce cette profession — ne travaille plus depuis six mois et se saoûle royalement depuis la même époque.

Chose bizarre, c'était le premier jour où il n'était pas gris qu'il choisit pour assommer son épouse, Rosalie Donneux.

Le mari, la femme et les huit enfants étaient couchés lorsqu'une dispute éclata entre les deux premiers.

Fatiguée d'entendre crier son mari, Rosalie Donneux se leva et descendit au rez-de-chaussée.

Dujardin ne tarda pas à la suivre, un marteau à la main et la frappa avec une telle violence que la malheureuse s'abattit.

Tous les enfants accourus se jetèrent alors sur leur père et donnèrent ainsi le temps de *fuir à leur mère* qui malgré son affreuse blessure, était parvenue à se relever.

Elle se dirigea aussitôt au poste de police où elle raconta ce qui s'était passé.

Des agents se dirigèrent de suite vers le domicile de Dujardin.

A leur arrivée, il avait pris la fuite, et *c'est sur la place du Progrès qu'il fut arrêté* par eux.

Ainsi que nous l'avons dit, la blessée a été transportée à l'hôpital après avoir été soignée par le docteur Dubois qui a recousu la plaie.

Quant à son mari il est parti pour Lille.

On rappelait au sujet de son premier voyage dans la capitale des Flandres, en 1901, que sa femme lui avait évité une grave condamnation en racontant qu'elle avait fait une chute dans les escaliers.

Le même conte prendrait difficilement cette fois.

... qués progresse de 22 à 26 francs. Lens très discuté rétrograde à 823, tandis que le dixième se maintient à 83,75. Ligny un tant soit peu mieux à 625. Liévin n'est pas en vogue en ce moment, le titre perd une fraction à 4.125, la coupure très travaillée à 133. Le groupe Maries ne varie guère de sa position antérieure, la part 30 % reprend à 2.234, le 20e est à 153,50. Quelque réalisations ramènent le 5e Meurchin à 2.745. Vicoigne revient au cours de 1.300, tandis que le 20e est bien tenu à 131.

Au groupe métallurgique, la faiblesse domine Denain-Anzin fléchit à 1.795 et Sambre-Maubeuge à 435.

Dernièr...

Une école
EN FEU

Nouveaux détails.
146 victimes

Cleveland, 4 mars.

Les nouvelles qui continuent à parvenir ici donnant de nouveaux détails sont véritablement déchirantes.

L'ECOLE

Ce matin, les enfants de l'école de Lake-Niew north Collingwood, faubourg de Cleveland, étaient occupés comme d'habitude à leurs leçons dans les diverses classes; l'école, qui correspond à une école élémentaire d'Europe, était mixte, et comprenait environ 400 écoliers et écolières de 6 à 14 ans.

Le bâtiment était en briques rouges; il comportait trois étages et une vaste cour pour les récréations. L'école était située dans un quartier ouvrier et environnée de nombreuses usines. La plupart des élèves appartenaient à la classe ouvrière.

L'ALARME

La leçon était commencée depuis peu lorsque des cris terribles déchirèrent l'air : «Au feu ! au feu ! »

Il est facile d'imaginer la panique qui s'empara immédiatement de tous ces pauvres enfants. Instituteurs et institutrices avec beaucoup de sang-froid, essayaient de rassurer les enfants. D'abord, ceux-ci obéirent, mais ensuite une confusion épouvantable se produisit; les enfants qui se trouvaient dans les classes du troisième étage purent se sauver, parce qu'ils descendirent en bon ordre les escaliers ; malheureusement, il n'en fut pas de même pour les élèves des premier et second étages.

LES ESCALIERS EN FEU

L'incendie se développait avec une rapidité vraiment extraordinaire et les escaliers furent en un *instant envahi par une épaisse* fumée suffocante.

Les flammes montaient de tous côtés.

L'incendie a éclaté à la base de l'édifice, et par suite du surchauffement d'un poêle, a communiqué à l'échafaudage en bois qui l'entourait. Les flammes grandirent en quelques *secondes produisant une terrible épouvante.*

UNE SEULE PORTE !

Les enfants qui avaient pu descendre s'élancèrent vers les deux *portes de l'édifice;* pour comble de malheur, une seule était ouverte ; les enfants terrorisés, se jetèrent sur la seule sortie restée libre en s'écrasant, se déchirant les uns les autres.

Beaucoup d'écoliers, à cause de l'entassement, furent asphyxiés.

L'incendie trouva *une proie facile* dans l'école, dont les différentes classes étaient séparées par des cloisons en planches. L'escalier était également en bois.

L'ECOLE S'ECROULE

Les étages s'écroulèrent les uns sur les autres ; ce fut ensuite le tour du toit. L'incendie prit immédiatement les proportions les *plus graves.* Le toit, s'écroulant, ensevelit un grand nombre de jeunes enfants.

Les opérations de sauvetage furent très rapidement organisées, bien que l'on ait dû aller chercher les pompiers très loin.

Seule, la porte principale avait pu être ouverte, mais elle était absolument barricadée par les cadavres entassés. Une horrible odeur de charnier s'élevait du foyer.

146 cadavres !

A 2 heures de l'après-midi, 146 cadavres brûlés, mutilés, méconnaissables, avaient pu être arrachés des débris, mais beaucoup d'autres petits cadavres restaient encore sous les décombres.

Parmi les corps retrouvés, se trouvaient ceux d'une institutrice et de quatre instituteurs. Par contre, on a pu sauver la directrice de l'école des filles.

Le magistrat local, M. Burke, s'est immédiatement rendu sur les lieux du désastre ; il attribue le nombre énorme de morts à la construction absolument défectueuse de l'établissement, dont une des portes était tellement mal entretenue que l'on ne pouvait s'en servir.

Des scènes navrantes se produisirent.

UN HEROS

Un instituteur nommé Upton a accompli de véritables actes d'héroïsme; il est parvenu à sauver 18 enfants, dont 5 qu'il jeta par la fenêtre aux personnes qui stationnaient en bas de l'édifice; ces cinq enfants s'en sont tirés sans blessures; les treize autres ont eu des fractures plus ou moins graves.

Upton a eu un bras littéralement brûlé et on a dû l'emmener de force à l'hôpital, où il vient d'expirer.

Plusieurs hommes de courage n'hésitèrent pas à se lancer au milieu des flammes pour tenter d'arracher des enfants à la mort, malheureusement ces pauvres petits étaient à ce point pressés les uns contre les autres que tout travail efficace était pour ainsi dire impossible.

SCÈNES DE DESESPOIR

On voyait des pères et des mères des petites victimes accourus dès le bruit de la catastrophe, se livrer aux actes de désespoir les plus violents.

La gare, les *infirmeries,* les hôpitaux sont remplis de blessés et de morts.

La police n'a pas réussi à empêcher les parents qui, lorsque le feu fut éteint, sont allés fouiller les décombres pour retirer des cadavres.

A VENDRE
VASTE TERRAIN
SITUE
rue Chanzy, à Hellemmes-lez-Lille
4.700 mètres carrés
Bonnes Conditions

S'adresser à M. MARTIN, notaire, 44, rue Jacquemars-Giellée, ou 4, rue de Courtrai, à LILLE.

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les valeurs de Bourse, et notamment sur les Charbonnages, s'adresser au journal

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

publié à Lille, 5, Grande-Place.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Le Gérant : Emile ...

Lille, 44, rue de Béthune

...-Africaines

Ouvert.	Clôture
19 50	19 25
165 ..	167 50
72 ..	74 ..
293 50	292 ..
83 ..	82 50
... ..	365 ..
.. ..	38 ..
.. ..	17 ..
94 50	94 25
.. ..	.. ..
123 50	124 ..
.. ..	26 50
204 ..	204 ..

...de Villes ...gations

Précéd. Clôture	Cours du jour
537 ..	537 ..
521 75	524 ..
494 ..	404 ..
[illegible]	541 50
367 75	366 ..
427 25	424 ..
410 ..	411 25
[illegible]	435 75
405 25	405 ..
118 ..	117 75
.. ..	.10 ..
105 50	105 25
.. ..	.. ..
71 50	72 ..
72 50	71 75
477 25	477 ..
501 75	505 ..
499 ..	499 ..

BOURSE DE BRUXELLES
Fonds d'Etat et Lots

		Cours du jour
Route belge 1900	95 80	96 25
Ville d'Anvers 1887	100 12	100 ..
Anvers 1902	97 75	97 50
Bruxelles 1902	106 62	106 62
Bruxelles 1905	97 87	96 ..
Ville de Gand 1896	83 82	84 ..
Lots Congo	78 75	78 ..
Banque nationale	4823 ..	4730 ..
Fond. Chemins Congo	3970 ..	3975 ..
Div. Tr. Bruxellois	1030 ..	1061 ..
Angleur	235 ..	235 ..
Cockerill	1665 ..	1645 ..
Ougrée	1220 ..	1215 ..
Sarrebrück	.... ..	.... ..
Anderlues	602 ..	604 ..
Bernissart	565 ..	.... ..
Bois-d'Avroy	1012 ..	1020 ..
Borinage Central	895 ..	893 ..
Charbonnages Belges	582 50	587 ..
Chevalières à Dour	1735 ..	1720 ..
Hapér. et Bonne-Fortune	850 ..	870 ..
Fontaine Lévêque	2060 ..	2065 ..
Gouffre	1840 ..	1842 ..
Grand-Buisson	.... ..	.... ..
Grande-Machine	[illegible]	[illegible]
Horloz	[illegible]	2487 ..
Houillères-Unies	374 ..	380 ..
Marchienne	810 ..	.... ..
Mariemont	[illegible]	[illegible]
Noel Sart Culpart	2374 ..	2397 ..
Nord de Charleroi	[illegible]	1930 ..
Patience Beaujonc	.... ..	916 ..
Produits au Flénu	.... ..	.... ..
Réunis de Charleroi	1930 ..	1930 ..
Sacré-Madame	.... ..	.... ..
Trieu-Kaisin	1061 ..	1067 ..
Asturienne	[illegible]	[illegible]
Nébida	665 ..	.... ..
Vieille-Montagne	[illegible]	[illegible]

... cuivre, deux boites de cuivre ; deux boites de thé en fer-blanc recouvert de paille, un ramasse-miettes en laque, deux boites de métal et quelques menus objets.

Avant de se quitter, il me déclara que pour se rendre à gare de Lyon, il allait prendre le Métropolitain à la station de la rue Oberkampf.

LA VALISE D'HANNI

M. Catron a aussi recueilli hier un témoignage qui semble avoir son importance et qui se rattache à la déclaration de l'hôtelière ; un client du marchand de vanille aurait aperçu un individu sortant du numéro 104 du boulevard Voltaire avec une valise qu'il avait remarquée la veille dans le magasin de M. Hanni, valise dont le marchand de vanille aurait tiré devant lui des paquets de thé.

D'après les déclarations du client, cette valise ressemble singulièrement à celle que Mme Morin a vue entre les mains d'Hellequin et le signalement de l'homme à celui du cuisinier.

M. Catrou pense que l'homme brun a pu ne pas quitter Paris ; malgré l'espoir qu'on a, en suivant cette piste, d'arriver à la découverte de l'assassin de M. Hanni, les autres ne sont pas abandonnées, et on continue à rechercher parmi le monde des camelots qui s'approvisionnaient chez le marchand de vanille.

Hier soir, le bruit courait, — mais ce bruit n'a pas été confirmé, — que plusieurs arrestations, trois, disait-on, avaient été opérées.

Incendie dans une mine

22 mineurs prisonniers au fond du puits

Birmingham, 4 mars. — Un incendie a éclaté cet après-midi au puits Hamstad, dans les houillères voisines de Birmingham (Angleterre).

Vingt-deux mineurs sont au fond du puits, emprisonnés par les flammes. On estime qu'ils auront de l'air en quantité suffisante pour 24 heures.

Au bord du puits, des scènes de désolation indescriptibles se sont produites.

On a organisé immédiatement les secours, mais la difficulté est de savoir dans quelle partie de la mine se trouvent les victimes.

EN RUSSIE

Explosion d'une bombe

Contre le chef de la police. — Nombreux blessés.

Saint-Pétersbourg, 4 mars. — On annonce de Bakou un attentat contre le chef de la police politique. Les assassins se sont enfuis après avoir tiré plusieurs coups de feu; l'un d'eux a été arrêté.

Une demi-heure plus tard, une bombe abandonnée par les assassins a fait explosion, blessant un grand nombre de personnes.